

## ABONNEMENT

SAUMUR	
En un an	25 fr.
En six mois	13
En trois mois	7
POSTE	
En un an	30 fr.
En six mois	16
En trois mois	8

On s'abonne  
A SAUMUR  
au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne  
A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 15 JUIN

## Notre-Dame de l'Usine

Sous ce titre, nous trouvons dans le *Matin* un bel article de M. Cornély, qui répond victorieusement aux misérables accusations portées à la Chambre contre l'Œuvre de Notre-Dame de l'Usine, dans le Nord.

Nous sommes heureux de le reproduire :

Il y a huit ans, quelques manufacturiers du Nord, catholiques convaincus, se groupaient autour de l'idée suivante :

Les patrons doivent considérer que leurs ouvriers ne sont point des machines à fournir du travail, mais des hommes, des chrétiens et, par conséquent, des frères.

Les patrons doivent considérer comme un devoir de s'occuper sans cesse de l'amélioration matérielle et morale du sort de leurs ouvriers.

Et ils fondèrent, au sein de cette fourmière humaine, répartie entre trois grands centres ouvriers qui tendent à se confondre, à débiter les uns sur les autres, Lille, Tourcoing, Roubaix, l'« Association des patrons du Nord ».

Les institutions économiques bienfaites sortirent de terre : Caisses d'avances et de prêts, Sociétés coopératives, maisonnettes commodes et salubres, réduction des prix des denrées par le système des fournisseurs privilégiés. Voilà pour le corps.

L'âme ne fut point oubliée. On fonda des réunions religieuses ; une association catholique qui s'appelle la « Confrérie de Notre-Dame de l'Usine ».

On organisa des retraites pour les ouvriers et, aujourd'hui, on peut s'offrir, en allant dans cette riche région du Nord, où fermente l'activité française et où poussent les millions de l'épargne nationale, sous l'épaisse brume voilée par des milliers de cheminées d'usines, ce spectacle extraordinaire d'ouvriers allant, chaque année, passer trois jours dans une retraite rigoureuse où ils ne s'occupent que de leur âme.

En se trouvant auprès du même père, c'est-à-dire du même Dieu, patrons et ouvriers comprirent qu'ils étaient frères.

Quand on est frère, on a intérêt à s'accorder ensemble plutôt qu'à se combattre. Alors, naquirent les syndicats mixtes. Alors, les conflits entre le capital et le travail, au lieu d'aboutir à l'ébrèchement du capital et à la famine du travailleur, quand ils n'aboutissent pas à des massacres, comme à Fourmies, se réglèrent à l'amiable entre délégués patronaux et délégués ouvriers.

Il en résulta qu'en même temps que le patron s'attachait à ses ouvriers, les ouvriers s'attachaient à leurs patrons.

L'an dernier, lorsque éclatèrent les grèves de Tourcoing et de Roubaix, on vit les ouvriers des usines où la solidarité humaine grandissait sous la main de la religion, refuser énergiquement d'y prendre part.

On les vit se rassembler en groupes compacts, à quelque distance de leur usine, et se

rendre en masse au travail, pour pouvoir résister, en s'appuyant les uns sur les autres, aux meneurs de grèves qui tentaient de leur barrer le passage.

Mais on vit autre chose aussi. On vit dans les régions, où s'étendait l'influence de l'association, décroître le nombre des cabarets.

Le marchand de vin, ce phylloxéra des agglomérations ouvrières, dut emporter son comptoir.

Le marchand de vin, naturellement, ne fut pas content. Il eut la bonne fortune de faire partager son mécontentement à des gens qui, en leur qualité de représentants du peuple, devaient se réjouir de sa disparition.

Deux députés de la région, MM. Moreau et Dron, aidés par la presse radicale du Nord, ont entamé et poursuivi une campagne acharnée contre l'Association des patrons du Nord.

M. Moreau doit, ces jours-ci, interpellier le gouvernement à ce sujet, et nous pouvons nous attendre à des débats fort vifs.

Nous savons d'avance ce que dira M. Moreau. Cet honorable député l'a consigné dans un rapport sommaire qu'il déposait le 5 mars dernier sur le bureau de la Chambre à propos d'une proposition de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il y accuse les industriels de la région d'avoir créé des syndicats corporatifs de patrons et d'ouvriers — d'en avoir confié la direction à des prêtres et à des congréganistes — d'avoir organisé sous ce pavillon légal d'étranges corporations sous le nom de « Notre-Dame de l'Usine » — d'imposer à chaque atelier des chapelles, des madones, des Sœurs qui surveillent le travail des deux sexes — de forcer les ouvriers à réciter des prières et des oraisons — d'établir la confession et la communion obligatoires, et, de temps en temps, des retraites, sous la direction des Pères Jésuites — sous peine, pour l'ouvrier qui refuserait de se plier à ce joug, de ne plus trouver d'ouvrage dans aucune des usines affiliées à l'œuvre sainte.

Et M. Moreau dénonce l'horrible association de l'Eglise et du capital pour la conquête du pouvoir civil et pour prendre la direction unique du travail national (*sic*).

Or, ces jours-ci, le hasard m'a mis en rapport précisément avec le président de l'Association des patrons du Nord, M. Féron-Vrau, fabricant à Lille.

J'ai voulu avoir le cœur net au sujet des horreurs dénoncées par M. Moreau, et j'ai interviewé cet industriel.

« — Il est très exact, m'a-t-il dit, et nous nous en faisons gloire, que nous avons fondé des syndicats mixtes ayant pour but l'étude et la défense des intérêts qui sont communs aux patrons et à leurs ouvriers.

« Mais nos syndicats, loin d'être une résurrection des anciennes corporations de moyen âge, s'appuient précisément sur une loi républicaine : la loi du 21 mars 1884.

« Ils ne sont dirigés, je l'affirme, par aucune arrière-pensée politique. Nous voulons l'apaisement de la crise sociale par le rapprochement du cœur du patron avec le cœur de l'ouvrier, par l'alliance du capital et du travail. »

« — C'est très bien ; mais vous avez confié la direction de vos syndicats à des prêtres et à des congréganistes. »

« — Il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire-là. A Roubaix, le Syndicat est dirigé par M. Louis Cordonnier ; à Tourcoing, par M. Louis Tiberghien ; à Fourmies, par Léon Levasseur ; tous laïques, tous industriels, tous dévoués à la classe ouvrière.

« Je préside, moi, laïque, légalement et réellement l'« Association. » Nous admettons des représentants de l'Eglise à nos réunions, comme nous y admettons des ingénieurs. Il nous faut bien des hommes compétents pour résoudre des problèmes qui nous intéressent. Un de ces problèmes, c'est le souci de nos destinées futures. Et voilà pourquoi nous avons des prêtres. »

« — Et c'est aussi pourquoi, sans doute, vous avez introduit des pratiques religieuses dans vos ateliers ? »

« Précisément. Nous pensons que l'idée religieuse seule peut ressusciter la concorde et la confiance entre patrons et ouvriers. La Religion, comme son nom l'indique, est un lien, le plus puissant de tous. Pourquoi ne l'introduirions-nous pas entre le capital et le travail ? »

« — Oui, mais l'essence de ce lien est d'être volontaire et non obligatoire.

« — C'est tout à fait mon avis. Et nous nous considérerions comme les derniers des hommes si nous vendions à des malheureux ouvriers du travail contre des prières. C'est bon pour les francs-maçons d'imposer l'affiliation aux Loges comme la rançon des intérêts matériels. Chez nous, rien n'est obligatoire. Et je vais vous le prouver immédiatement par des chiffres que je mets au défi M. Moreau de contester :

« A Roubaix, il y a 34,411 ouvriers et 215 usines. Nous avons 20 usines. Elles contiennent 5,484 ouvriers. Il y en a 3,882 qui ne font pas partie de la Confrérie de Notre-Dame de l'Usine, et 1,616 seulement qui en font partie.

« A Tourcoing, la proportion est sensiblement la même. En somme, sur 51,464 ouvriers qui habitent les deux villes, la Confrérie ne compte que 4,382 adhérents.

« Seulement, les ouvriers qui ne font pas partie de notre Confrérie, ou bien connaissent mieux les choses de la région que M. Moreau, ou bien sont plus équitables que lui, car ils n'hésitent jamais à protester en notre faveur, quand on nous accuse d'exercer sur eux la moindre pression.

« Je vais vous communiquer un exemple des ces protestations, choisi entre plusieurs autres.

« On lit dans le *Journal de Roubaix*, du 24 avril 1892 :

« Les ouvriers du tissage Heyndrickx, Noufflard et Cie, nous communiquent la note suivante :

« Devant les insinuations malveillantes et calomnieuses d'un journal accusant M. Georges Heyndrickx, notre patron, de nous traiter en esclaves de ses volontés et de nous forcer à entrer dans la Confrérie de Notre-Dame de l'Usine :

« Nous, ses ouvriers, qui ne faisons pas partie de la susdite association, nous protestons hautement et affirmons sincèrement que jamais, en aucune manière et en aucun temps, on n'a usé de pression sur nous, soit pour nous faire entrer dans la confrérie, soit pour nous enrôler dans l'œuvre des retraites de Notre-Dame du Haut-Mont. »

« Suivent cent cinquante-cinq signatures, total des ouvriers de l'usine qui ne font pas partie de la confrérie.

« Vous le voyez, M. Moreau a bien tort de traiter les électeurs de son département d'esclaves qui marmotent des *oremus* pour avoir de quoi manger.

« Quant aux retraites, les ouvriers y vont parce que ça leur fait plaisir, et ils s'y rencontrent, d'ailleurs, avec les patrons.

« A tous on rappelle que les grandes bases de la société sont la justice et la charité. Aux patrons, on apprend la modération dans le luxe, la bienveillance affectueuse et le dévouement réel pour leurs ouvriers, on apprend le travail consciencieux, l'ordre, l'économie et la paix.

« A tous on démontre la nécessité de ne pas continuer à former, au sein de la nation, deux camps armés, déshants, sinon haineux, mais de se rapprocher, de s'estimer, et enfin de se tendre la main pour leur intérêt commun et dans une véritable et mutuelle affection.

« Les ouvriers goûtent ce langage. Où est le mal ? Aimerais-on mieux les voir aller au cabaret ou s'enivrer des paroles des apôtres de la dynamite ? »

« En somme, nous, patrons du Nord, sortis pour la plupart, et nous en sommes fiers, et nous tenons à le dire, des rangs des ouvriers, nous avons réussi à rendre les grèves moins fréquentes, les rapports entre le capital et le travail moins envenimés, et nous avons modifié profondément et heureusement l'état général des esprits dans nos fabriques.

« On devrait nous voter des remerciements. Nous n'en demandons pas. Et nous continuerons notre œuvre malgré la guerre déloyale et perfide que nous font ceux-là mêmes qui devraient être les premiers à nous soutenir ; malgré cette calomnie infâme qui consiste à nous accuser effrontément, devant la France entière, de prendre par la famine ou de jeter impitoyablement à la porte ceux de nos ouvriers qui refuseraient de se plier sous notre joug.

« Avec toute la force de ma conscience d'honnête homme, je lui donne un démenti. Venez nous voir ! Arrêtez, au hasard, à la sortie de n'importe quelle fabrique, les ouvriers affiliés ou non affiliés à nos œuvres ; rapportez-leur ce qu'on dit de nous et ce qu'on dit d'eux : je m'en remets d'avance à leur témoignage. »

Et M. Féron-Vrau ajouta :

« Vous devriez dire de ces choses au grand public parisien, et vous devriez les dire dans le *Matin*, dont l'indépendance vous permet de pénétrer aussi bien chez vos amis que chez vos adversaires.

C'est fait.

J. CORNÉLY.



## MINISTRES DES FINANCES

On ne connaît généralement pas quel est le nombre des titulaires du portefeuille des finances, tant en France qu'en Russie.

Depuis 1802, jusqu'à 1892, il y a eu en Russie onze titulaires des finances. Voici leurs noms :

MM. le comte A.-J. Wassiliew, T.-A. Gouloubtsov, comte D.-A. Gouriew, comte G.-F. Cancrine, R.-T. Brock, H.-M. Kinssevitch, comte M.-C. Reutern, S.-A. Greig, A.-A. Abaza, N.-O. Bunge et J.-A. Wychnegradsky. Ce dernier occupe le poste depuis le 4<sup>er</sup> janvier 1887.

La liste pour la France est autrement longue, comme on va le voir :

Le Consulat et le premier Empire ont eu trois titulaires.

La Restauration en eut neuf. Ce sont : MM. le baron Louis, Gaudin, Corvetto, Roy, baron Louis, de Villèle, Roy, Chabrol, de Crouzol.

Le roi Louis-Philippe appela aux finances, de 1830 à 1848 : MM. de Montbel, baron Louis, Laffitte, baron Louis, Humann, H. Passy, Humann, comte d'Argout, I. Duchâtel, Lacave-Laplagne, H. Passy, Pelet de la Lozère, Humann, Lacave-Laplagne, Dumon. Soit : 15 titulaires.

La République de 1848 use, jusqu'au 2 décembre 1852, neuf ministres des finances. MM. Goudchaux, Garnier-Pagès, Duclerc, Goudchaux, Trouvé, Chauvel, H. Passy, Fould et Bineau.

L'Empire en a six : MM. Bureau, Magne, de Forcade la Roquette, Fould, Rouher, Segrès.

Le gouvernement provisoire du 4 Septembre en a deux : MM. Ernest Picard et Pouyer-Quertier.

Enfin, la troisième République n'en compte pas moins de vingt et un. Ce sont, à tour de rôle : MM. Buffet, Pouyer-Quertier, de Goulard, Léon Say, Caillaux, Dutilleul, Léon Say, Magnin, Allain-Targé, Léon Say, Tirard, Clamageran, Sadi Carnot, Dauphin, Rouvier, Tirard, Peytral, Rouvier.

Depuis 1802, la France a donc à son actif soixante-cinq ministres des finances, tandis que la Russie n'en a que onze pour le même laps de temps !

## EN KABYLIE

Tanger, 14 juin.

Depuis hier, plusieurs engagements ont eu lieu dans les environs immédiats de Tanger entre les troupes impériales et les Kabyles révoltés.

Une fusillade incessante s'est fait entendre pendant toute la nuit.

Il y a eu de nombreux tués et blessés. Les volontaires impériaux ont beaucoup souffert

par suite du manque d'entraînement et de l'insuffisance de leur armement. Les forces du Sultan s'avancent dans l'intérieur du territoire Anghera.

Les nouveaux quartiers généraux du pacha sont établis à Grandory. Les approches de Tanger, à partir d'Anghera, sont solidement gardées.

## NOUVELLES MILITAIRES

M. DE FREYCINET DANS LA HAUTE-SAVOIE

M. de Freycinet termine sa visite du Chablais et du Faucigny, qui, en cas de guerre, doivent être neutralisés et que la Suisse a le droit d'occuper. Nous n'avons pas le droit, d'après les traités de 1815 renouvelés en 1860, d'y élever des fortifications. Aussi, en cas de guerre avec l'Italie, devrions-nous évacuer Annecy, Thonon et Rumilly.

L'état-major italien voulait, on le sait, profiter de cette clause pour violer la neutralité suisse et déboucher sans résistance devant le camp retranché de Lyon.

C'est pour barrer le passage à l'armée italienne que les Suisses élèvent des fortifications près de Martigny et de Saint-Maurice.

M. le ministre de la guerre voyage.

Son chapeau-gibus à petits bords commence à devenir aussi légendaire dans l'armée que la casquette du père Bugeaud, dit le *Figaro*.

Le troupière, qui souvent a le mot drôle, n'appelle plus M. de Freycinet que « le père Gibuscule ! »

De curieuses expériences de télégraphie optique viennent d'être faites au sommet de la tour Eiffel par une section du génie, sous le commandement d'un officier.

Le gigantesque monument permet à tous les forts du camp retranché de Paris de communiquer facilement entre eux, et se trouverait ainsi appelé à rendre de précieux services en cas de guerre.

Depuis quelques semaines, ces exercices d'un nouveau genre se poursuivent au sommet de la tour, et pendant les dernières nuits, le génie s'est livré particulièrement à des expériences de polarisations de la lumière employée pour la télégraphie nocturne de campagne.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 14 juin 1892.

Le cours de 400 fr. a été coté officiellement pour la première fois, on suppose que ce nouveau taux de capitalisation est destiné à préparer la conversion du 4 1/2.

Le 3 0/0 ancien clôture à 100 fr.; le Nouveau à 100.25. Le 4 1/2 est stationnaire à 105.70.

La hausse de la Rente Italienne au-dessus de 93 est la conséquence de la hausse de notre

3 0/0 qui modifie le taux de capitalisation de toutes les bonnes valeurs.

L'Extérieur est en réaction à 66 7/8. Le 3 0/0 Portugais se maintient aux environs de 25 fr.

Le Rouble est en réaction à 263 1/4, le Nouveau Russe à 79 et l'Orient à 69.50.

L'action de la Banque de France est sans changement à 4,160. Le Crédit Foncier est en progrès sensible à 1,161. On commence à penser que l'amendement Siefried, en admettant qu'il soit voté en seconde lecture, sera atténué dans ses effets par des mesures qui devront les adoucir.

La Banque de Paris est fermement tenue à 672. Le Crédit Lyonnais donne lieu à des échanges entre 790 et 788. La Société Générale, dont les bénéfices ont une marche régulière qui assure la fixité de son revenu, ne s'écarte guère du cours de 466. L'action Immeubles de France conserve au comptant le cours de 490.

L'action du Comptoir des Fonds Nationaux poursuit son mouvement de hausse à 670. Cette progression des cours est justifiée par l'excellente situation de cette société et l'augmentation régulière de ses bénéfices.

Les Chemins Economiques sont en avance marquée à 420.

## VOIR A LA 4<sup>e</sup> PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

### CONSEIL MUNICIPAL.

Vendredi prochain 17 juin, à 7 heures 1/2 du soir, le Conseil municipal de Saumur se réunira au lieu ordinaire de ses séances.

L'ordre du jour comprend :

- 1<sup>o</sup> Rapport de la Commission du budget ;
- 2<sup>o</sup> Vote du compte administratif de 1891, du budget additionnel de 1892 et du budget principal de 1893 ;
- 3<sup>o</sup> Vote des comptes et budget des Hospices ;
- 4<sup>o</sup> Vote des comptes et budget du Bureau de bienfaisance ;
- 5<sup>o</sup> Vote des comptes et du budget du Collège de jeunes filles ;
- 6<sup>o</sup> Vote des comptes et du budget du Collège de garçons ;
- 7<sup>o</sup> Affaires diverses.

### AVIS DE LA PERCEPTION DE SAUMUR

Les contribuables qui se libèrent en une seule fois et ceux qui n'ont encore fait aucun versement, sont invités à payer leurs contributions avant le 30 juin. Ce terme doit être exactement observé en raison de l'échéance du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 1892.

### LES TIMBRES-POSTE DE 15 CENTIMES

On remarque depuis quelque temps que les timbres-poste à 15 centimes ont subi une heu-

reuse modification, en ce sens qu'au lieu d'un fond uniforme que l'on avait adopté dès l'origine, en vue d'éviter la contrefaçon par report lithographique, on l'a remplacé aujourd'hui par un système de quadrillage, visible seulement du côté gommé.

Ce quadrillage présente non seulement une économie considérable en fait de couleur, mais il a surtout le grand avantage de permettre une oblitération à l'abri de toute tentative de nettoyage ; à côté de cela la couleur spéciale qui a servi à imprimer ce quadrillé possède la très curieuse propriété d'apparaître en noir lorsque l'on frotte le timbre du côté de l'effigie avec une pièce de monnaie.

Il est permis ainsi de reconnaître sur le champ un timbre vrai d'un faux.

On assure que c'est à M. Schumberger, le chimiste si connu par ses travaux sur les billets de banque, que l'on doit cette ingénieuse innovation. C'est du reste déjà lui qui a fait adopter son système pour les mandats-poste en cours depuis trois ans.

### LES FACTEURS DES POSTES

M. Lockroy a déposé avant-hier sur le bureau de la Chambre une pétition signée par plus de cinq mille facteurs demandant une augmentation de traitement.

### Etat civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCE

Le 14 juin. — Robert-Auguste Lignais, rue de l'Hôtel-de-Ville.

#### DÉCÈS

Le 14 juin. — Céleste Cornu, épouse de André Escande, 62 ans, sans profession, route de Varrains.

### INDUSTRIELS SAUMUROIS A L'EXPOSITION DE TOURS

MM. Combière et Mabileau, de Saumur, ont exposé, le premier, l'élixir Combière ; le second, son guignolet de l'Abbaye, sa menthe-crystal, ses vins mousseux de Saumur, de champagne, etc.

### Concours musical de la Doutre

De la liste des lauréats du Concours de la Doutre, à Angers, nous extrayons les noms des sociétés appartenant à notre région.

#### Concours de lecture à vue FANFARES

3<sup>e</sup> division, 3<sup>e</sup> section, 1<sup>er</sup> groupe. — 3<sup>o</sup> prix *ex-æquo*, médaille de vermeil, Fanfare de Longué; directeur, M. Martineau.

3<sup>e</sup> groupe. — 3<sup>e</sup> prix, médaille de vermeil, Fanfare des Rosiers; directeur, M. Pinault.

3<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> section (sans saxophones). — 2<sup>e</sup> prix, palme d'argent, Fanfare municipale de Bourgueil; directeur, M. Labarre.

## La Folle de la Grand'Lande

PAR OCTAVE FÉRÉ.

IV

L'ANGE DE L'AGONIE  
(Suite)

Il se tint quelques minutes la tête dans ses mains, sans que le vieillard rompît le silence.

— Mon ami, dit-il au bout de ce temps, pensez-vous qu'on tarde beaucoup à me fusiller ?

— Espérons... balbutia Jérôme.

— Espérons que ce sera bientôt. Oh ! oui ! s'écria-t-il avec une angoisse qui pénétra de compassion son interlocuteur, vienne la mort !

— Vous appelez la mort, jeune homme; votre vie a donc été bien remplie !

— Ma vie a été maudite, j'ai hâte qu'elle se termine.

Jérôme sourit avec amertume.

— Votre vie?... elle n'est pas encore commencée ! Où sont vos chagrins, vos tourments, vos labeurs, vos cheveux blancs?... Si quel-

qu'un ici avait le droit de désirer le repos de la tombe, croyez-moi, ce ne serait pas vous. Cependant je vis, moi, car j'ai confiance en Dieu, mon espoir, ma consolation.

— Eh bien, moi, je n'ai rien, et je veux mourir. Blâmez-moi, condamnez-moi, flétrissez-moi; mais ne me reprochez pas ce désir.

— Je ne vous condamne, ni ne vous blâme, mon enfant, je vous plains; je fais plus, je vous admire... je vous aime.

Hector secoua tristement la tête.

— Oui, je vous admire, car il y a en vous de nobles, de généreux instincts: ils sont bien puissants, pour avoir résisté au monde dans lequel vous vivez, pour s'être développés au milieu des séductions des méchants, des entraînements de la jeunesse. Je vous aime, parce que vous me touchez l'âme; si j'avais un enfant, je voudrais qu'il vous ressemblât; vous êtes bon, je vous aurais bientôt rendu parfait.

Ce langage paternel et cordial opérait sur ce pauvre esprit malade l'effet d'un baume bien-faisant. Il y ramenait le calme, la raison. Il était dit que cette captivité ferait passer le capitaine de l'armée républicaine, l'aventurier, l'enfant trouvé, par les plus douces sensations

de la tendresse et de l'amitié! Où il n'avait cru rencontrer que des ennemis, il ne voyait que des natures généreuses, compatissantes. Le dernier jour de son existence était le seul où il eût réellement vécu.

— Si mes minutes n'étaient pas comptées, répondit-il, en vérité je vous demanderais de remplacer la famille qui me manque et de m'enseigner votre philosophie.

— Eh ! bien ! articula lentement le vieillard, si l'on vous proposait de vivre ?

Si résigné qu'il fût, l'instinct de la nature, mieux encore, les aspirations, les révélations inconnues jusqu'alors, par lesquelles il passait depuis vingt-quatre heures, se réveillèrent à ce mot.

— Vivre?... Un éclair jaillit de son œil noir, des perspectives étranges s'ouvraient devant lui, mirages prestigieux, pleins d'attraits. — Est-ce une proposition que vous me faites ?

— C'est un traité que je vous offre.

Son front se rembrunit sous une teinte de méfiance.

— Un traité ? expliquez-vous.

— Je ne vous répéterai pas ce que vous savez de votre position. Votre condamnation est inévitable. Vous faire évader est impossible,

tant que vous serez dans ce cachot. Cependant, mademoiselle, qui s'intéresse à vous, et moi, qui vous aime comme si je vous connaissais depuis longtemps, nous voulons empêcher un malheur. Nous voudrions faire plus, vous rapprocher de nous...

— Je ne vous comprends pas.

— Eh ! mon Dieu ! mettez-y de la franchise ! Il n'y a qu'une bonne cause en France; tous les gens de cœur le savent. S'y rallier, c'est imiter l'infidèle qui renonce fièrement à ses erreurs pour demander le baptême.

— C'est à moi que l'on fait cette proposition ? Une lâcheté, une trahison, l'abandon de mon drapeau ! vous osez ! ah ! de votre part, c'est odieux ; de la part de celle qui vous envoie, c'est infâme !

La vraie dignité, l'honneur pur, n'ont pas d'éclats, pas de fureurs. Son accent était celui de la douleur la plus profonde. Il reprit au bout d'un moment :

— Allez, laissez-moi.

— Mais que dirai-je ?

— Vous lui direz que je l'adorais comme une divinité, et que maintenant je la déteste. Je la...

— N'achevez pas ! Vous ne direz, vous ne



HARMONIES

3e division, 3e section. — 1er prix, à l'unanimité, palme de vermeil, Société philharmonique de Doué-la-Fontaine; directeur, M. Liausu.

Concours d'exécution  
FANFARES

Division de classement. — 3e prix, médaille de vermeil, Fanfare de Varennes-sous-Montson.

3e division, 3e section, 1er groupe. — 2e prix, palme d'argent, Fanfare de Longué.

3e groupe. — 4e prix, médaille d'argent, Fanfare des Rosiers.

3e division, 2e section. — 1er prix ascendant, palme de vermeil, Fanfare de Bourgueil. Prix de direction, M. Labarre.

HARMONIES

3e division, 3e section. — 1er prix ascendant, palme de vermeil, Harmonie de Doué-la-Fontaine.

Concours d'honneur

HARMONIES

3e division. — 3e prix, palme de vermeil, Harmonie de Doué-la-Fontaine.

FANFARES

3e division. — 4e prix, médaille de vermeil grand module, offerte par M. Cointreau, Fanfare de Bourgueil.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Résultats du Concours du 12 juin 1892 :

1er Fusil Gras, réduit, à 25 mètres.

Médaille : M. Davy Georges.

2e Carabine, à 12 mètres.

Médaille : M. Davy Georges.

Le Directeur du Tir, G. DOUSSAIX.

APPARITION D'UNE COMÈTE

Une comète, dite de Winnecke, apparaîtra dans le ciel d'ici quelques jours, si les calculs des astronomes sont exacts et si cette comète n'a pas fait de mauvaise rencontre en route. Cette comète aura, dit-on, le diamètre apparent de la lune; il n'y aura donc pas besoin de télescope pour l'observer.

COURSES D'ANGERS

Les courses d'Angers auront lieu, sur l'hippodrome d'Eventard, dimanche 19 et lundi 20 juin.

UNE EXPOSITION A ANGERS

Nous croyons savoir, dit le *Ralliement*, qu'une Exposition sera faite à Angers, dans le courant de l'année 1894, c'est-à-dire dans deux ans.

Nous espérons que cette bonne idée réunira l'approbation de tous nos concitoyens et que la municipalité tout entière se ralliera à ce projet qui n'est encore qu'à l'état embryonnaire.

UNE MARCHÉ DE NUIT

Le 66e est parti de Tours l'avant-dernière nuit avec les hussards, pour représenter un ennemi contre le 32e qui était secondé par les dragons.

Le champ de bataille devait se trouver dans les environs de *Vourray*.

Cette marche de nuit a été exécutée avec un ordre parfait.

L'ÉLECTION DE M. WILSON

On lit dans le *XIXe Siècle* :

« L'enquête judiciaire ouverte sur l'élection de M. Wilson comme maire de Loches est terminée, et le ministre de la justice se trouve actuellement saisi du rapport du parquet de Loches et du parquet général d'Orléans qui tous deux concluent à des poursuites.

« Les faits de corruption relevés dans le rapport des magistrats sont, paraît-il, fort nombreux et nettement caractérisés.

« On sait que M. Wilson, dès qu'il eut vent de l'enquête, a fait paraître dans un journal qui lui est tout dévoué, l'*Echo d'Indre-et-Loire*, un dessin qui a fait quelque tapage et dans lequel il était lui-même représenté brandissant un portefeuille et mettant ainsi en fuite une troupe de ministres et de députés avec cette légende un peu cynique : « Gare aux dos-siers ! »

LA PÊCHE

Tout ce qui a trait à la pêche intéresse à bon droit nos lecteurs.

Nous trouvons, à ce sujet, dans l'*Union libérale*, l'intéressante lettre qu'on va lire. Elle est adressée de Loches, à ce journal, par un vieux pêcheur :

« On s'étonne avec raison de la rareté du poisson dans nos rivières; moi, vieux pêcheur, qui connaît toutes les ruses du métier, je suis étonné qu'il en reste encore, surtout quand on voit des arrêtés pris en vue de sauver nos cours d'eau d'une destruction complète, autoriser l'emploi d'engins qui l'encouragent.

« Sont autorisés, en effet, les éperviers, les goujeonniers, engins les plus destructeurs de tous, les seines, les tramails, les nasses, les fondrées, les tambours, les bouselles, etc.

« Que veut-on de plus pour détruire? Quand pour conserver le gibier on prohibe tout engin, on ne fait rien de semblable pour le poisson.

« Si encore la surveillance la plus sévère s'exerçait, on pourrait remédier, faiblement il est vrai, à cet état de choses; mais excepté le garde-pêche, dont la surveillance s'étend à 65 kilomètres de rivières et cours d'eau, on n'a rien à craindre des préposés chargés de la surveillance de la pêche.

« En voici une preuve entre mille : Au hameau de Saint-Germain, on a empoisonné la

rivière; il a été pris plus de 100 livres de poissons, notamment des carpes.

« Si on veut une bonne fois sauver nos cours d'eau, il faut se hâter de supprimer les éperviers de toute nature, la seine, le tramail, et donner des ordres sévères par la répression des délits concernant la pêche.

« Il est encore un autre genre de destruction auquel on ne songe pas, c'est l'interdiction qui devrait être faite de laisser sortir les canards pendant le temps de la fermeture de la pêche. Le canard est le plus grand destructeur de poissons; il est continuellement à barboter dans l'herbe et ne laisse pas un seul œuf de poisson sans l'avaler.

« J'aurais beaucoup à dire encore; mais j'aime à croire que mes observations seront prises en sérieuse considération par qui de droit. »

Nous nous associons d'autant plus aux plaintes de ce « vieux pêcheur » tourangeau, que nous, pêcheurs saumurois, sommes en butte au même sans-gêne des amateurs de l'épervier. Sous prétexte que ceux-ci paient une somme dérisoire au fisc, ils moissonnent tout le menu poisson qui se trouve sous les mailles trop fines de l'engin destructeur.

Une surveillance plus active devrait être faite tout d'abord autour des possesseurs d'éperviers dont quelques-uns oublient de payer le droit, et ensuite de visiter ces mêmes éperviers afin de constater si les mailles ont bien les dimensions autorisées. On arrivera peut-être ainsi à permettre au pauvre pêcheur à la ligne du dimanche de revenir un peu moins souvent bredouille, malgré le talent de celui-ci, qui a toujours « fait une belle friture... hier. »

FAITS DIVERS

EXPLOSION D'UN NAVIRE

Bordeaux, 14 juin.—Un navire a fait explosion ce matin, à une heure, devant Blaye: c'est le vapeur anglais *Petrolea*.

L'explosion a été provoquée par la foudre tombée sur le navire pendant un violent orage qui a sévi cette nuit sur Bordeaux et les environs.

Tout l'équipage du bâtiment, composé de vingt hommes, a été noyé.

Le *Petrolea* était entouré, au moment de l'explosion, de quatre gabares chargées de charbon destiné à ce navire anglais. Elles ont été incendiées et ont coulé en quelques minutes.

Deux hommes et une femme de l'une des gabares n'ont pu échapper. Une autre femme s'est sauvée sur une épave.

Le ponton de Blaye avait pris feu, mais on a pu éteindre l'incendie.

Les plantes et arbustes qui se trouvaient sur

les rives et qui ont été atteints par le pétrole ont été complètement détruits.

LES RELIQUES DU MARCHEUR

Le marcheur Ramogé a fait à Chantilly une entrée triomphale.

Plus de trois mille personnes l'attendaient à la gare, où il a été reçu par les sapeurs-pompiers, la gendarmerie, les fanfares, le maire et le Conseil municipal.

Un landau l'amène à la mairie sous une grêle de bouquets, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Grand discours du maire empreint des plus hauts sentiments de patriotisme, vin d'honneur, deux arcs de triomphe, rues pavoisées, etc.

M<sup>me</sup> Ramogé, venue au-devant de son mari, l'embrasse, et la foule applaudit frénétiquement, comme si cela ne s'était jamais vu.

Il paraît que *Rueil*, le cheval gagnant du Grand-Prix, est affreusement jaloux: il renonce au galop pour marcher au pas.

On nous assure, d'autre part, que les plus enthousiastes ont pris de force les chaussettes de Ramogé pour se les partager et les conserver comme souvenir.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

ARTICLES DIMINUÉS

Sucre.  
Café.  
Bougie.  
Chocolat.  
Conserves.  
Sirops.  
Vin rouge.  
Vin blanc.  
Rhum.

Expédition franco à domicile par commande de 50 fr., Sucre excepté.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *psoriasis* (pellicules causées de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

On vit ses couleurs s'effacer comme un fard qui tombe sous une influence maligne; elle se tint droite, immobile: on l'eût prise pour une statue.

(A suivre)

BOURSE DE PARIS

Du 14 Juin 1892

3 0/0 . . . . .	99 83
3 0/0 nouveau . . . . .	99 95
3 0/0 amortissable . . . . .	100 43
4 1/2 . . . . .	105 65

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelles, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

PILULES MARTIALES

De Ch. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

« Vous êtes plus noble, plus généreuse encore que je ne croyais. Je mourrai, mais en vous bénissant.

Jérôme mit brusquement fin à ce dialogue. Un bruit au bout de la galerie indiquait une ronde du poste qui avait la garde de l'intérieur du château. Il entraîna sa jeune maîtresse et referma rapidement le cachot. De part et d'autre, les bleus et les blancs exerçaient la plus rigoureuse sévérité à l'égard des prisonniers. L'exaltation des esprits était arrivée à son paroxysme! Toutes les violences de la guerre civile étaient déchaînées, et les chefs les plus éclairés, les plus humains, avaient la main forcée pour les sanglantes représailles exigées par les masses. Nous peignons ici une époque; nous ne faisons l'apologie d'aucun coup.

Le conseil de guerre se composait de cinq

membres. M. du Versant en était le président.

A sa droite siégeait le jeune homme qui commandait la veille l'embuscade de prairie; les trois autres étaient pris dans les grades inférieurs. Les choses se passaient avec le même ordre que dans une armée régulière. La grande salle du château servait pour l'audience.

Le tribunal ayant pris place, on amena les deux principaux prisonniers. Il avait été convenu que, vu son peu d'importance et les services que la peur lui avait arrachés, on ajournerait d'abord, puis on passerait sous silence la cause du pauvre La Voleur.

Au-dessus des sièges était un Christ attaché à la muraille, comme si les choses se fussent passées en pleine monarchie religieuse, et que l'armée républicaine n'eût pas été représentée, à cinq ou six lieues de là, par des officiers revêtus des pouvoirs les plus étendus.

Le premier objet qui frappa la vue de Brutus fut l'image sacrée. Tout son sang se porta à son visage en présence de tant d'audace, et il ouvrait les lèvres pour protester par un blasphème, lorsqu'une autre particularité arrêta sa voix. Derrière le tribunal, tout près du fauteuil du marquis, se tenait debout, en costume d'amazone, avec cocarde et plumets blancs à

son feutre, une jeune fille dans laquelle il n'eut pas de peine à reconnaître le prétendu pastoureaux de la Tour-au-Gibet.

Ce fut un éblouissement, un élan d'admiration, mais tout à la fois un transport de rage. Il s'était laissé jouer par une femme; il avait tenu, sous sa main, à sa merci, la fille d'un ennemi déclaré, et comme un niais il avait donné dans ses pièges; une enfant l'avait pris au trébuchet, lui, le plénipotentiaire terrible de la Convention, l'homme dont un mot dictait un arrêt de vie ou de mort, lui qui disposait des consciences, des tribunaux et du bourreau.

Il l'enveloppa d'un regard plus venimeux que celui du serpent, et d'autant plus sinistre qu'il ne pouvait se défendre de la considérer et de l'admirer.

Pour elle, elle ne le voyait même pas. Ses yeux s'étaient croisés avec ceux d'Hector et s'étaient abaissés soudain sur son père, qu'ils ne quittaient plus. Un vif incarnat s'était répandu sur ses joues, jusqu'alors d'une pâleur marmoréenne; mais cette pâleur reparut dès le premier mot que prononça le marquis pour annoncer, Au nom du Roi, que l'audience était ouverte.



Etudes de M<sup>e</sup> RONDEAU, avoué-licencié à Cholet,  
Et de M<sup>es</sup> JAUNAUT et BARET, notaires en la même ville.

## VENTE

Aux enchères publiques  
Sur baisse de mises à prix,  
En 13 Lots,

Le MARDI 21 JUIN 1892, à midi,  
à Cholet, en l'une des salles du  
Théâtre,

## DE DIVERS IMMEUBLES

Dépendant de la faillite de  
M. ROUSSELOT, ancien banquier à Cholet,  
Consistant en :

1<sup>o</sup> La Métairie de l'Ancienne  
Rallière, située commune de Saint-  
Christophe-du-Bois, contenant 25 hectares  
31 ares 12 centiares.  
Mise à prix..... 41,400 fr.

2<sup>o</sup> La Métairie de la Nouvelle  
Rallière, située même commune, con-  
tenant 26 hectares 62 ares 8 centiares.  
Mise à prix..... 41,700 fr.

3<sup>o</sup> La Métairie de la Batall-  
lerie, située aussi même commune, con-  
tenant 39 hectares 49 ares 16 centiares.  
Mise à prix..... 64,500 fr.

4<sup>o</sup> La Métairie des Ruissieux,  
située commune du Puy-Saint-Bonnet (Deux-  
Sèvres), contenant 23 hectares 13 ares 67  
centiares.  
Mise à prix..... 45,700 fr.

5<sup>o</sup> La Métairie du Quarteron-  
Molne, située même commune, contenant  
26 hectares 07 ares 61 centiares.  
Mise à prix..... 44,800 fr.

6<sup>o</sup> La Métairie de Brenon, si-  
tuée commune de la Séguinière, contenant  
32 hectares 43 ares 86 centiares.

Et les Bois Tallis de Brenon,  
situés même commune, contenant 5 hec-  
tares 75 ares 04 centiares.  
Mise à prix..... 43,600 fr.

7<sup>o</sup> La Portion du Bordage de  
Livet, située commune de Cholet, con-  
sistant en un jardin potager avec citerne,  
pompe et poulailier, contenant 44 ares 22  
centiares.  
Mise à prix..... 7,050 fr.

8<sup>o</sup> Une autre Portion du Bor-  
dage de Livet, consistant en bâtiments  
d'habitation et d'exploitation, jardin, prés,  
lavoir et citerne avec pompe, contenant 38  
ares 61 centiares.  
Mise à prix..... 15,550 fr.

9<sup>o</sup> Un Morceau de Pré et Terre,  
dépendant dudit BORDAGE DE LIVET, con-  
tenant 75 ares 41 centiares.  
Mise à prix..... 15,050 fr.

10<sup>o</sup> Un Pre de Coupe, faisant partie  
du BORDAGE DE LIVET, contenant 67 ares  
73 centiares.  
Mise à prix..... 10,800 fr.

11<sup>o</sup> Une Propriété, dite Propriété  
Paternelle, située à Cholet, rue Saint-  
Martin, n<sup>o</sup> 17.  
Mise à prix..... 45,000 fr.

12<sup>o</sup> Une ancienne Maison, sise à  
Cholet, rue et impasse Saint-Martin, n<sup>o</sup> 15.  
Mise à prix..... 6,600 fr.

13<sup>o</sup> Une Maison, située à Cholet, rue  
Saint-Martin, n<sup>o</sup> 12.  
Mise à prix..... 22,800 fr.

TOTAL des Mises à Prix : 404,550 fr.

S'adresser, pour tous renseigne-  
ments, auxdits M<sup>es</sup> JAUNAUT et  
BARET, notaires, dépositaires du  
cahier des charges,

Et audit M<sup>e</sup> RONDEAU, avoué,  
poursuivant la vente.

## A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

## UN CLOS

D'une contenance de 70 ares

Avec Maison, Pressoir, Pompe et Bassin,  
Situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> COURALEAU.

## A LOUER

### L'HOTEL DE L'ESPÉRANCE

Comme Hôtel

OU MAISON DE COMMERCE

Place Saint-Nicolas.

S'adresser à M<sup>me</sup> FERBU, rue  
Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 12.

### Appartement au 1<sup>er</sup> étage

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,  
rue Nationale, 24.

S'adresser à M. GOUBIN-CHALOT,  
qui l'habite. (426)

## A LOUER

PRÉSENTÉMENT

## MAISON

Rue de Bordeaux, 45,

Précédemment occupée par M. le  
docteur Géraud, médecin major à  
l'Ecole de cavalerie.

Avec beau jardin bien arrosé et service  
d'eau de Loire.

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Présentement

Ou pour la Saint-Jean prochaine

Trois grandes chambres, salle à  
manger, décharge de cuisine, deux  
pompes, un grenier, une terrasse  
avec une grande cour.

S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-  
JOSEPH.

## Corsets sur Mesure

ET CORSETS AVEC SUPPORTS

Pour jeunes Filles.

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> CHATELAIS, 18, Grand'Rue,  
Saumur.

## MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 53, rue S<sup>t</sup>-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

## HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons  
de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation  
et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion  
des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu  
m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins  
minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

## PHARMACIE A. CLOSIER

N<sup>o</sup> 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne  
SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales  
naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités  
médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du  
corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien  
fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc  
vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre  
les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et  
d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

## A SAINTE-GENEVIÈVE

## Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>

Rue Jacob, 56, à Paris

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4<sup>o</sup>

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE. AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES  
ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de suc-  
cès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuelle-  
ment paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un sup-  
plément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les  
membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent  
plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de  
crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle  
de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, man-  
teaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'ab-  
onner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se  
renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-  
DIDOT ET C<sup>e</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste  
en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin  
de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. —  
Quatrième édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : trois mois,  
7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

## Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

## IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie surfine

Boîtes rondes ou carrées, toutes cou- leurs, vides, 30, 40, 45 et 50 cent.	la composition quelque soit le nombre)
Boîtes garnies en bonne qualité, 0.80, 1.50, 2.25 et 2.75.	Boîtes pour Baptêmes de Pouppées
Bel assortiment de Boîtes fantaisie	Bonbons universels (Tavernier)
Boîtes Marraines, de 1.25 à 5 fr.	le 1/2 kil., 1.60
Boîtes à Gants et à Mouchoirs.	Tablettes Menthe Nit- cham, — 1.60
Dans les 48 heures, boîtes avec nom et date du baptême (2 fr. en plus pour	Pastilles au parfait Guignolet, — 1.75
	Id. la boîte, 0.60 et 1 fr.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Saison Printemps et Été — PARIS A SAUMUR — Saison Printemps et Été

# MAISON CREMIEUX

TAILLEUR MODERNE

27, Rue d'Orléans, Saumur

Très beau choix de Draperie noire et bleue pour  
Costumes de Communion (sur mesure)

27, rue d'Orléans, Saumur - COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE - Saumur, rue d'Orléans, 27

GRANDE DISTRIBUTION DE DEVINETTES

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur

1892

L. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,